

Les clubs universitaires organisent des activités physiques et sportives innovantes pour toutes les catégories de la population dans le respect de l'éthique universitaire.

SOMMAIRE

- Un peu d'histoire autour des questions d'éthique sportive
- L'Université et le Club Universitaire
- Stratégie des clubs universitaires en faveur du développement de la fonction éducative et sociale du sport pour tous
- Fiche d'identité de l'UNCU

UN PEU D'HISTOIRE autour des questions d'éthique sportive

*Texte rédigé dans le cadre de la candidature de l'UNCU au
Trophée du Fair Play 2005 du Comité International
Olympique*

L'UNCU (Union Nationale des Clubs Universitaires) est une fédération de 46 clubs omnisports, regroupant quelque 80.000 licenciés. Ses activités concernent à la fois le sport-loisir et le sport de compétition. Organisatrice depuis de longues années de Centres de Loisirs Sans Hébergement à dominante sportive (CLSH), l'UNCU accueille pendant les vacances et pendant l'année scolaire des milliers d'enfants et d'adolescents. En même temps, elle s'investit sans réserve dans la formation d'athlètes de très haut niveau : à chaque olympiade elle a compté au moins un et généralement plusieurs médaillés olympiques.

Dès leur création, les plus anciens clubs universitaires (certains ont plus d'un siècle) se sont placés sous le signe de l'éthique sportive. Nés dans les convulsions qui ont accompagné en France la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et la naissance du syndicalisme ouvrier, ils devaient permettre aux étudiants de participer aux compétitions civiles, mais se fixaient surtout comme objectif de défendre les valeurs propres au sport, alors que celui-ci avait tendance à devenir le lieu d'affrontements violents,- politiques, religieux, syndicaux ou sociaux.

Un siècle plus tard, grâce à la télévision, beaucoup de compétitions sportives de haut niveau sont devenues des spectacles diffusés à l'échelle de la planète. Si les enjeux économiques aujourd'hui ont tendance à prendre le pas sur les enjeux idéologiques, les uns et les autres imposent trop souvent

leurs exigences aux dépens de l'éthique et de l'esprit sportifs. Les déviances qu'ils induisent peu à peu contaminent tous les niveaux de pratique.

Forte de ses attaches universitaires et d'une vocation tournée dès l'origine vers l'éthique sportive, l'UNCU s'est résolument engagée dans la voie de la réflexion et de l'éducation pour participer activement à la réaction contre ces dérives. Organisatrice, avec l'USJSF (Union Syndicale des Journalistes Sportifs de France) depuis près de 25 ans et sans interruption, de l'Université Sportive d'Eté, elle s'y est notamment interrogée sur une pédagogie de la morale sportive (*L'enfant et le sport*, 1986), sur le sport féminin comme pratique non violente (*Les femmes : un atout pour construire l'avenir du sport ?*, 2003), sur la responsabilité des médias dans le conditionnement des pratiquants et du public (*Le journaliste et le sport : responsable(s) ou otage(s) ?*, 2005), sur les valeurs fondatrices du sport (*Sport, fête et société*, 1995 ; *L'enfance du sport ou l'humanisme en jeu*, 1999) et sur leur déperdition (*Le sport malade de ses contradictions*, 2000).

Elle s'est plus particulièrement interrogée sur le rôle que pouvait jouer l'Europe dans la défense de la morale sportive (*L'Europe garante de l'éthique sportive ?* 2002). A l'issue de ces journées de réflexion qui se sont déroulées à Poitiers en 2000 et à Marseille en 2001, elle a rédigé une *Charte pour un sport éthique* qui a été approuvée en Assemblée Générale par chacun des Clubs de l'UNCU, a été envoyée à toutes les Fédérations sportives nationales, a été diffusée dans différents pays européens, a reçu l'approbation de M. ROGGE, Président du CIO.

L'année 2004 ayant été déclarée par l'Europe « année de l'éducation par le sport », l'UNCU a répondu à l'appel d'offres de la Commission de Bruxelles. Son projet ayant été retenu, elle a fait venir l'été dernier, dans diverses villes universitaires françaises, des enfants de dix pays européens différents. Ces enfants ont participé, avec leurs camarades français, aux activités des CLSH à dominante sportive, organisés dans ces villes par les Clubs Universitaires. Ils ont ensemble réfléchi à ce qu'étaient les valeurs du sport et à ce que pourrait être une Charte du jeune sportif européen. Leurs représentants se sont retrouvés à Paris en novembre 2004 pour mettre en commun leurs idées : ainsi est née la *Déclaration du jeune sportif européen*. Celle-ci a essaimé depuis vers leurs différents pays d'origine. Elle devrait donner lieu, en 2006, à un grand jeu à l'échelle de l'Europe, initié par l'UNCU.

Les Clubs Universitaires restent en effet persuadés que la maîtrise de soi, le respect des autres, les sens de l'effort gratuit, de la solidarité et de la fête n'ont une chance de s'imposer efficacement sur les stades que si une éducation patiente en permet l'acquisition progressive et permanente à chacun dès son enfance. C'est en tout cas le sens continu de leur action.

Jean-Paul SCHNEIDER

L'UNIVERSITE ET LE CLUB UNIVERSITAIRE

Leur souci commun de présence dans la Cité et de participation au développement de celle-ci, notamment par une politique en faveur des jeunes et une aide à l'insertion et à la reconversion des athlètes, a développé, au fil des années, leur collaboration ainsi que leur complémentarité, en termes de compétences, d'animation et de formation.

De plus, la situation générale relative aux conditions d'utilisation en commun des Installations Sportives gérées par l'Université, a évolué et a influencé les deux parties à poursuivre leur collaboration, tout en tenant compte des conséquences de cette évolution.

Concours du Club Universitaire à la vie de l'Université

Le Club Universitaire affirme sa vocation universitaire en prolongeant l'action de l'Université dans les domaines sportif, éducatif et social, par le développement d'une politique de présence dans la Cité, en complémentarité avec les missions de l'Université, dans des secteurs d'activités complémentaires de celles-ci.

Le Club Universitaire facilite la participation des étudiants aux compétitions relevant des différentes fédérations sportives, notamment en favorisant, par une politique tarifaire préférentielle, leur adhésion aux différentes sections sportives du Club.

Le Club Universitaire contribue, par son action, à la présence de l'Université au sein des instances sportives régionales ou nationales, auxquelles il a accès de par son statut de Club et auprès desquelles il s'engage à défendre les valeurs et les intérêts universitaires.

Le Club Universitaire est une structure d'accueil contribuant, par une politique conjointe avec l'Université, à la mise en œuvre d'actions susceptibles de faciliter la préparation et la promotion sociale des athlètes universitaires de haut niveau.

Par sa présence sur le campus durant l'été et, en tous les cas, bien avant l'entrée officielle des Universités, il assure l'accueil des étudiants étrangers en difficulté d'installation.

Le Club Universitaire apporte à l'Université des prestations de service correspondant notamment à l'action permanente menée dans le domaine de la surveillance, de la sécurité et de la bonne tenue des Installations Sportives Universitaires et à sa participation active à la politique de plein emploi des équipements.

Les attentes du Club Universitaire

L'Université apporte son soutien au Club Universitaire par tous moyens appropriés dans la mesure où les activités du Club Universitaire cadrent avec les objectifs communs définis ci-dessus.

L'Université contribue à la mise en œuvre des moyens humains et matériels indispensables au bon fonctionnement du Club Universitaire, selon des règles à définir, suivant les cas de figure.

L'Université confie au Club Universitaire la mission de la représenter au sein du mouvement sportif civil, par le biais de ses sections sportives de compétition.

L'Université associe le Club Universitaire à la mise en œuvre de la politique de plein emploi des Installations Sportives Universitaires et confie au Club Universitaire la mission de veiller, en collaboration avec les services du SUAPS, à la bonne tenue, à la sécurité et à la protection des Installations Sportives Universitaires.

Une représentation du Club Universitaire dans la Commission de la Vie de l'Etudiant serait souhaitable pour une meilleure et plus efficace communication entre les deux parties.

En un mot...

L'Université et le Club Universitaire se proposent de prendre toutes mesures utiles tendant à s'assurer une réciprocité de services, en fonction des besoins de l'un et des possibilités de l'autre.

L'Université autorise le Club Universitaire à utiliser et à animer les installations en dehors du temps d'utilisation universitaire, cette disposition ne faisant toutefois pas obstacle à l'organisation, par l'Université, de manifestations ponctuelles avec des partenaires extérieurs, le cas échéant, avec la collaboration du Club.

A ce titre, le Club Universitaire soutient l'action de l'Université, en vue d'assurer leur emploi optimum :

- soit par l'organisation d'activités propres susceptibles de concourir à la politique commune de développement du sport ou d'actions dont la maîtrise d'œuvre lui a été confiée dans le cadre d'un partenariat avec les organismes publics ou privés et qui entrent dans le champ d'activités du Club.
- soit par l'ouverture des installations au public, sous l'autorité et le contrôle de l'Université.
- soit par la recherche d'utilisateurs extérieurs susceptibles d'apporter une participation financière à la gestion des équipements, le Club Universitaire apportant, le cas échéant, ses structures d'encadrements en vue d'assurer la meilleure utilisation possible de ceux-ci.

Ces éléments servent de base à l'établissement de conventions entre le club universitaire et l'université. Un certain nombre existe déjà. L'objectif de l'UNCU est de les compléter pour élaborer une convention cadre avec les universités.

STRATEGIE DES CLUBS UNIVERSITAIRES EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DE LA FONCTION EDUCATIVE ET SOCIALE DU SPORT POUR TOUS

Les clubs universitaires sont des clubs pluralistes, omnisports, qui s'attachent à ce que les différentes pratiques ne soient ni juxtaposées, ni cloisonnées mais, le plus souvent possible, maillées entre elles.

Ils tentent de répondre :

- à toutes les catégories de la population
- à une demande sociale de plus en plus importante, au-delà des formules traditionnelles compétitives,
- à des motivations très différenciées
- à des exigences de qualité
- à des rythmes de vie différents
- à des besoins de références
- etc

Si l'on considère le club omnisports, « pluralisme » peut se décliner en des pratiques juxtaposées, cloisonnées, très rarement maillées, à quelques exceptions près.

En effet, les pratiques traditionnelles et leurs différentes formes de développement se construisent encore autour du bénévolat. Aujourd'hui, il est indispensable de se mettre à l'écoute des nouvelles demandes sociales et de leurs différentes déclinaisons abordées précédemment. Les réponses et leur mise en œuvre n'entraînent pas nécessairement une nouvelle forme de bénévolat si ce n'est lorsque ces activités sont créées et développées en vue de défendre ou de promouvoir des préoccupations ou des principes d'ordre philosophique, culturel, universitaire, voire confessionnel et, dans certains cas, communautaire...

Jusqu'à présent, le bénévolat dans le sport reposait sur une notion plutôt égocentrique :

Venons faire tous ensemble ce que j'aimerais que vous fassiez (ce qui est tout à fait légitime)

Dès qu'il s'agit, pour une association, d'observer des besoins exprimés de l'extérieur, par l'ensemble des citoyens désirant pratiquer, il se crée nécessairement une forme d'échange :

- soit de type économique auquel on adjoindra le terme « social », à certaines conditions évoquées plus loin,
- soit au vu d'intérêts que l'on dit supérieurs ; cette dernière forme d'échange entraîne une forme de bénévolat animé moins par la pratique elle-même que par le désir de faire adhérer aux principes que l'on désire faire partager.

C'est ainsi que les clubs universitaires, affiliés à l'Union Nationale des Clubs Universitaires, sont mieux armés pour écouter et observer la demande sociale nouvelle, et répondre au pluralisme des pratiques.

A cette demande de « services », leur attachement à l'Université, leur histoire, leur parcours, leur culture leur permet de mieux s'adapter et de mettre en œuvre des réponses où l'échange d'ordre économique, s'estompe derrière l'intérêt d'ordre social.

C'est ainsi que l'on peut constater que dans la majorité des cas, les clubs universitaires omnisports, placent au centre de leurs préoccupations :

- l'écoute des citoyens,
- l'**observation** et l'**analyse** des demandes sociales nouvelles et parfois contradictoires,
- la mise en jeu de paramètres dépassant la simple pratique, et qui relèvent des règles éthiques qui leur sont propres,
- l'ouverture à d'autres partenaires sociaux pour réfléchir ensemble,
- adopter ainsi la recherche systémique mettant moins en jeu les activités elles-mêmes que leur interaction,
- des solutions **innovantes** découleront de cette recherche.

Ces clubs pluralistes, tout en assurant la **compétition** pour celles et ceux qui le désirent, savent mettre en œuvre et développer des activités adaptées pour :

- la petite enfance (18 mois à 4 ans), bien au-delà de la simple garderie sportive
- l'enfant pendant les temps libres (mercredi, petites et grandes vacances)
- l'adolescent dont on sait que 70 % quittent l'entraînement et la compétition, mais qui souhaitent cependant garder l'ambiance associative...
- la pratique en FAMILLE
- le 3^{ème} âge
- les jeunes en difficulté et les Rmistes

dans des formes qui développent l'assurance de soi, le respect de l'autre... parce qu'elles se déroulent en milieu associatif sportif et dans des approches sportivo-ludiques, récréatives, d'éveil, de découverte ou de perfectionnement, etc.

- mais également pour les personnes victimes de problèmes de santé, de quelque nature que ce soit, mais dont on sait qu'une pratique physique adaptée est bénéfique, surtout dans le cadre d'un club et non en milieu hospitalier (mais avec le concours de celui-ci...).
- etc

Une des grandes chances des clubs universitaires est de disposer - issu de l'Université - d'un encadrement de qualité et très performant.

De plus, nos clubs, peu à peu, se dotent d'un département **Formation** pour leurs dirigeants et salariés afin de créer une alternative :

- à la seule intervention de l'argent
- à la seule solution « **réinsertion** » qui suppose un handicap.

FICHE D'IDENTITE DE L'UNION NATIONALE DES CLUBS UNIVERSITAIRES

Pour s'ouvrir ainsi, ils font preuve d'une certaine humilité pour accepter désormais d'agir en concertation avec tous les autres acteurs qui s'occupent de **l'Homme**.

Il en résulte une réelle innovation sociale de qualité, qui ne pourra être atteinte par le secteur marchand.

Mais cette demande de service crée et créera plus encore des échanges strictement économiques. Certes, dans certains clubs, on développe de nouvelles activités ou de nouveaux produits, mais davantage pour dégager des ressources ou excédents reversés au secteur plus coûteux de la pratique compétitive qui, elle-même, génère de plus en plus des échanges d'ordre économique et marchand. Est-ce une déviance ?

Quoi qu'il en soit, le pluralisme des pratiques devra nécessairement se développer dans les clubs car la pratique sportive passe d'un marché qui était organisé autour de l'offre à un marché désormais organisé autour de la demande. On imagine bien ainsi les dangers et les écueils qui guettent le secteur associatif sportif qui va devoir, aux côtés d'un bénévolat de conviction, passer au statut d'employeur et développer des compétences nouvelles, de nouvelles formes de dialogue social entre salariés et dirigeants, etc.

Pour répondre à ces enjeux, il est probablement nécessaire de se rapprocher sans complexes des secteurs qui, bien avant nous, ont dû faire face à ces mutations :

- le secteur associatif sanitaire et social
- le secteur associatif culturel
- etc

Il devient nécessaire que les clubs universitaires :

- soient à l'écoute de tous les citoyens de notre pays et s'investissent résolument dans l'offre de service sportif pluraliste,
- intensifient et renouvellent leur vocation sociale éducative
- et ceci dans la continuité de leurs valeurs et de leur éthique originelle

Mais ils ne sauraient faire seuls. Ainsi, ils devront :

- renforcer leur appartenance au secteur de l'économie sociale car les défis en question dépassent le secteur du sport,
- solliciter les collectivités publiques, autant pour les moyens nécessaires à la pratique compétitive que pour permettre de réduire des inégalités d'accès des publics à l'offre sportive ; sinon nous tomberons dans l'économie marchande offerte à ceux qui disposent des ressources nécessaires
- se prévaloir de la notion de partenariat et de dialogue pour créer des réponses adaptées à la demande sociale :
 - à l'externe, vis-à-vis des collectivités publiques et des autres partenaires,
 - à l'interne, entre les dirigeants, les permanents salariés et les membres sociétaires.

Robert Denel

Secrétariat : 180 avenue Gaston Berger - 59000 LILLE
Email : gladysg@luc.asso.fr
Site Internet : www.uncu.fr
Tél. : 03.20.58.91.61
Fax : 03.20.58.00.75
Président : Ernest GIBERT
Membre des organismes suivants : CNOSEF, COSMOS, CNSU, CNVA, AFSVFP, Comité Français Pierre de Coubertin, FFSU

OBJECTIFS

La Fédération a pour objectif l'accès de tous à la pratique des activités physiques et sportives. Elle s'interdit toute discrimination. Elle veille au respect de ces principes par ses membres ainsi qu'au respect de la charte de déontologie établie par le Comité National Olympique et Sportif Français, et à celle « pour un sport éthique » adoptée par l'UNCU. Elle a pour objet le développement de toutes activités sportives ouvertes à toutes les catégories de la population en assurant le lien entre l'Université et le Sport Civil.

ACTIVITES

Sport

Développer les pratiques de compétition et de loisirs
110 activités sportives pratiquées
155 associations membres
80 000 licenciés

Education

Accueil d'un public petite enfance, enfance, jeunesse
Développement des « Centres de Vacances à Dominante Sportive » hebdomadaires et durant les vacances
Rapprochement avec les sites scolaires environnants

Formation

Formation de jeunes dirigeants et dirigeantes
Formation de cadres dirigeants et dirigeantes
Formation de formateurs
Soutien scolaire et universitaire aux athlètes
Contribution à la mise en œuvre de modules « éthique du sport » pour toutes les formations en relation avec le sport

Prévention

Mise en œuvre d'un groupe santé à l'UNCU (éthique)
Lutte contre les déviances du sport (éthique)
Rapprochement des compétences universitaires au travers de travaux dans les domaines de la biologie, sociologie, psychologie et des STAPS
Conduite d'une « recherche action » en collaboration avec les clubs et le Parlement européen pour la préservation d'une « éthique sportive européenne »

Publication : LUCARNE

LUCARNE « BULLETIN SPECIAL UNCU »

Numéro ISSN :

0299-125X

Numéro de commission paritaire :

0909G85446

Directeur de publication :

Robert DENEL

Dépôt légal :

OCTOBRE 2005